

TABLE DES MATIÈRES

<i>Remerciements</i>	5
<i>Préface</i>	7
<i>Sommaire</i>	17
<i>Introduction</i>	19
<i>Section 1. Introduction</i>	19
1. Commerce international, droit international et Organisation mondiale du commerce	19
2. Droit économique international, droit de l'OMC, droit de l'Union européenne ..	20
3. Le droit international et les sanctions	21
<i>Section 2. L'économie, le droit et le rôle de l'OMC</i>	22
4. Les objectifs sociaux du droit et de l'économie	22
5. L'économie et le droit dans leur fonction de maximisation des richesses	23
6. La redistribution comme autre fonction du système juridique	25
7. Le rôle de l'autorité publique et celui du secteur privé	25
8. La position des règles de l'OMC	26
9. Les règles de l'OMC, la redistribution et les questions de justice	29
<i>Section 3. Nature et fonction de la sanction en droit</i>	31
§ 1. La sanction comme condition d'existence de la règle juridique	31
10. Portée de ce paragraphe	31
11. Position de Kelsen : le droit comme ordre de contrainte	32
12. <i>Quid</i> d'une « norme » sans sanction ?	34
13. L'efficacité comme condition du maintien de la validité de la norme	35
14. Raisons de mettre en doute la position de Kelsen	36
15. Éléments à retenir de la position de Kelsen	38
16. Une autre conception de la norme : l'aspect interne des règles	39
17. Domaine des règles de droit	40
18. Règles primaires et règles secondaires	41
19. Une sanction est-elle nécessaire à l'existence de la norme ?	42
§ 2. La sanction comme réponse à la violation de la règle juridique	43
20. Introduction	43
21. Pourquoi respecter les règles juridiques ?	43
22. Nature de la sanction : une règle secondaire	45

23. Le fonctionnement de la règle secondaire de sanction	47
24. Exemples et applications	48
25. Sanction et efficacité de la règle	51
26. Sanction et efficience économique	52
27. Sanction et exécution par voie de contrainte	54
§ 3. Les sanctions en droit international	56
28. Les sanctions du droit international	56
29. Position de Hart quant à l'incidence des sanctions sur la qualification des règles du droit international comme des règles juridiques	57
30. Les sanctions du droit international comme règles secondaires	59
31. Les voies d'exécution en droit international	60
<i>Section 4. Conception traditionnelle des sanctions dans le droit de l'OMC</i>	<i>62</i>
32. Les sanctions dans le contentieux de l'OMC – délimitation du sujet	62
33. Le mécanisme de sanctions du droit de l'OMC	63
34. Le modèle : contre-mesures et suspension des traités	64
35. L'objectif des sanctions : rétablissement d'un équilibre ou mise en conformité	65
36. Problèmes de la conception traditionnelle des sanctions de l'OMC	66
<i>Section 5. Thèse soutenue dans cet ouvrage</i>	<i>68</i>
37. Une conception institutionnelle de l'OMC	68
38. Une conception institutionnelle des sanctions	70
39. Perspectives	72
40. Plan	72

PARTIE I

Analyse juridique des sanctions de l'OMC

41. Introduction	76
CHAPITRE I. CONDITIONS D'OUVERTURE DU DROIT DE SUSPENDRE DES OBLIGATIONS	77
<i>Section 1. Décision de l'ORD</i>	<i>77</i>
42. Accords visés	77
43. Résumé de la procédure au fond	78
44. Décision de l'ORD et écoulement du délai de mise en conformité	81
45. Recommandations et suggestions	82
<i>Section 2. Inexécution de la décision de l'ORD</i>	<i>85</i>
46. Inexécution de la décision de l'ORD	85
47. Contestation portant sur l'(in)exécution	86
48. L'inexécution de la décision de l'ORD comme fait générateur des sanctions	87

<i>Section 3. Absence d'accord sur une compensation.</i>	88
49. Négociations en vue d'une compensation.	88
§ 1. Caractère temporaire et prospectif	89
50. La compensation comme solution temporaire	89
51. Les compensations ne valent que pour l'avenir	91
§ 2. Compatibilité avec les Accords	91
52. Une compensation ne peut pas être octroyée en violation des Accords	91
§ 3. Caractère volontaire	93
53. Un arrangement entre les parties	93
54. ... sans effet transactionnel	94
55. Incidence de la possibilité de convenir de compensations sur la question de l'invocabilité des décisions de l'ORD devant la C.J.U.E.	95
56. Conclusion du chapitre I : la suspension d'obligations comme ultime remède.	97
CHAPITRE II. PROCÉDURE	99
57. Introduction	99
<i>Section 1. Autorisation de l'ORD.</i>	99
58. Introduction	99
§ 1. Principe	99
59. Obligation d'obtenir une autorisation préalable de l'ORD.	99
§ 2. Conditions de régularité de la demande.	100
60. Qualité du demandeur	100
61. Autorité compétente	101
62. Indications contenues dans la demande.	101
63. Liste de produits visés à fournir avant l'arbitrage	103
64. Liste de produits visés à fournir après l'arbitrage	104
§ 3. Délais	106
65. Délai pour le dépôt de la demande de suspension	106
66. Application du consensus inversé même après le délai de trente jours	107
67. Délai applicable à la procédure arbitrale	108
68. Délai pour une seconde demande d'autorisation	109
§ 4. Incidence de l'existence d'une contestation relative à la conformité.	110
1) Le problème de la chronologie	110
69. Introduction	110
70. Procédure de contestation de la mise en conformité	110
71. Contestation du montant des sanctions	111
72. Lien entre ces deux procédures	111

2) Jurisprudence	112
73. Le premier cas : l'affaire <i>Bananes III</i>	112
74. Décision du groupe spécial <i>États-Unis – Certains produits en provenance des CE</i>	113
3) Appréciation et solutions	114
75. Opinion générale : la constatation de la non-conformité précède la sanction .	114
76. Insuffisances de la solution jurisprudentielle.	115
77. Solutions pragmatiques	116
78. Interprétation des Accords conforme à la solution pragmatique	119
<i>Section 2. Arbitrage</i>	119
79. Introduction	119
§ 1. Nécessité d'une sentence préalable à la suspension d'obligations.	120
80. En cas de contestation, l'arbitre doit statuer avant la décision de l'ORD. . .	120
§ 2. Choix de l'arbitre	120
81. Désignation de l'arbitre	120
§ 3. Pouvoirs de l'arbitre	121
82. Pouvoir de juridiction de l'arbitre	121
83. Marge de manœuvre et liberté d'appréciation en ce qui concerne le montant	122
84. Pouvoirs de l'arbitre en ce qui concerne le choix du type de sanctions . . .	122
85. Suggestions de l'arbitre	125
§ 4. Parties à l'arbitrage.	125
86. Parties au principal	125
87. Tierces parties	126
§ 5. Procédure arbitrale.	127
88. Demande d'arbitrage	127
89. Comparaison avec la saisine du groupe spécial.	127
90. Effets de la décision de l'arbitre	129
§ 6. Charge de la preuve	130
91. Règles de preuve générales	130
92. Règles de preuve en matière de subventions.	132
<i>Section 3. Décision de droit interne</i>	132
93. Les sanctions nécessitent une décision interne du plaignant	132
<i>Section 4. Surveillance par l'ORD</i>	133
94. L'ORD exerce une surveillance continue sur le différend.	133
95. Conclusion du chapitre II	134

CHAPITRE III. CARACTÉRISTIQUES DES SANCTIONS.....	137
96. Introduction	137
<i>Section 1. Choix des obligations suspendues</i>	137
97. Introduction	137
§ 1. Principe	137
98. Choix du plaignant.....	137
99. Concessions ou obligations ?	138
§ 2. Limites et interdictions.....	139
100. Plan	139
1) Limitations générales et procédurales	139
101. Éléments à prendre en considération	139
102. Procédure.....	140
2) L'autorisation des sanctions croisées	140
103. Principe de la cascade	140
104. Des sanctions simples ne sont pas « possibles » ou « efficaces ».....	142
105. Signification du terme « possible »	143
106. Signification du terme « efficace »	145
107. Circonstances suffisamment graves	147
108. Spécificité de la suspension d'obligations de l'AGCS.....	149
109. Spécificités de la suspension d'obligations de l'Accord ADPIC.....	151
110. Invocation du droit interne	156
111. Violations dans plusieurs secteurs	157
112. Cumul des sanctions simples et des sanctions croisées	158
113. Sanctions croisées dans le système de l'OMC.....	158
114. Dérogation dans les Accords particuliers	160
3) Protection institutionnelle.....	160
115. Interdiction de compenser des sanctions et des violations, ou des sanctions entre elles.....	160
116. Suspension d'obligations institutionnelles.....	161
4) Sanctions carrousel.....	163
117. Notion de sanctions carrousel	163
118. Arguments pour et contre les sanctions carrousel et propositions <i>de lege ferenda</i>	164
§ 3. Pratique des États.....	166
119. Demande d'autorisation : formule classique	166
120. Demandes d'autorisation originales.....	167
121. Les sanctions dans la pratique de l'Union européenne.....	169
122. La loi brésilienne destinée à mettre en œuvre une (éventuelle) suspension des ADPIC	172

<i>Section 2. Niveau de la suspension</i>	173
123. Introduction	173
§ 1. Principe d'équivalence	174
124. Équivalence des sanctions à la réduction des avantages	174
§ 2. Calcul de la réduction ou de l'annulation des avantages	175
1) Principe	175
125. Principe : l'effet sur le volume du commerce	175
126. Dérogations	177
2) Présomption d'une réduction des avantages	178
127. La présomption de réduction des avantages et son effet au stade des sanctions	178
128. Approche pratique	180
3) Calcul de la réduction des avantages	181
129. Détermination du contrefactuel – situation hypothétique de conformité. . .	181
130. Détermination du contrefactuel – valeur des échanges commerciaux. . . .	186
131. Principes dégagés par la jurisprudence	186
132. Date prise en compte pour le calcul	188
133. Causalité	190
§ 3. Calcul de l'incidence commerciale de la suspension d'obligations	191
134. Principe : l'effet sur le volume du commerce	191
135. Attitude des arbitres	192
136. Sanctions sous forme d'un droit de douane	193
137. Sanctions autres qu'une augmentation des droits de douane	195
§ 4. Dommage indirect et dommage sur d'autres membres	196
138. Effets de la violation sur le commerce entre le plaignant et les tiers. . . .	196
139. Effet de refroidissement	197
140. Effets de la violation sur le commerce entre le défendeur et les tiers	198
§ 5. Modification du niveau de la suspension	198
141. Adaptation et variabilité du montant des sanctions	198
142. Critiques de la variabilité	199
§ 6. Particularités des sanctions en matière de subventions	201
1) « Contre-mesures »	201
143. Contre-mesures comme suspension d'obligations dans le cadre de l'Accord SMC	201
2) Contre-mesures « appropriées »	202
144. Texte des Accords	202
145. Un critère spécifique aux subventions prohibées	203
146. Un critère plus souple que celui de l'équivalence	206
147. Un critère plus sévère que celui de l'équivalence	207
148. Présence de plusieurs plaignants	209

3) Contre-mesures « proportionnelles »	211
149. Proportionnalité des sanctions en matière de subventions non prohibées	211
150. Subventions accordées par des pays en voie de développement.	214
4) Jurisprudence arbitrale	214
151. Jurisprudence en matière de subventions	214
152. Les différends relatifs aux aéronefs régionaux	214
153. Le différend du <i>Coton upland</i>	216
154. Utilisation d'un modèle	217
5) Critiques de la jurisprudence	219
155. Opinions favorables à une stricte équivalence	219
156. Large pouvoir d'appréciation des arbitres	219
157. Discrimination entre les subventions et les autres règles	221
§ 7. Particularités des sanctions lorsqu'est en cause un membre en voie de développement	222
158. Dispositions favorables aux pays en voie de développement lorsqu'ils demandent des sanctions	222
159. Disposition favorable aux membres moins avancés qui sont défendeurs ..	222
<i>Section 3. Durée de la suspension</i>	223
§ 1. Début de la suspension	223
160. Les sanctions ne peuvent pas être mises en œuvre avant l'autorisation de l'ORD	223
§ 2. Fin de la suspension.	224
161. L'article 22.8 MRD et l'affaire du <i>Maintien de la suspension</i>	224
162. Les sanctions doivent cesser dès la mise en conformité.	227
163. Contestation quant à la réalisation des conditions résolutoires.	228
164. Conclusion du chapitre III	231
165. Conclusion de la partie I.	232

PARTIE II

Fondements traditionnels du système de sanctions de l'OMC et leurs insuffisances

166. Introduction	234
CHAPITRE I. FONDEMENTS TRADITIONNELS DES SANCTIONS	235
167. Introduction	235
<i>Section 1. Les sanctions et le droit international</i>	235
§ 1. Le système du droit international et l'insertion de l'OMC en son sein	235
168. Introduction	235

1) Le système du droit international	236
169. Le principe de la souveraineté de l'État	236
170. La souveraineté n'implique pas une liberté illimitée	238
171. Les règles de base du droit international	240
172. Le droit international est englobant.	240
173. Le statut des personnes privées en droit international	242
2) La fonction des traités de commerce	243
174. Les coûts et les risques liés au commerce international et leur réduction comme fonction des traités de commerce	243
175. La justice comme autre justification des traités de commerce	247
176. La paix internationale comme troisième justification des traités de commerce ?	247
3. La place de l'OMC dans le droit international	250
i. <i>Le droit de l'OMC fait partie du droit international</i>	250
177. Juridicité des Accords de l'OMC.	250
178. Conséquences de l'insertion dans le droit international	252
ii. <i>Le droit de l'OMC est un sous-système du droit international</i>	253
179. Introduction	253
180. <i>Self-contained regime</i>	254
181. Sous-systèmes du droit international.	256
182. Imbrication des sous-systèmes au sein du droit international.	257
183. Application : l'OMC est un tel sous-système	258
184. Conclusion du paragraphe 1	261
§ 2. Fondement des sanctions de l'OMC en droit international	261
185. Introduction	261
1. Les sanctions de l'OMC et les principes du droit international	261
186. Caractère interétatique des sanctions	261
187. Une mise en œuvre possible sans contrainte directe	262
188. L'égalité formelle dans la souveraineté	262
189. Commerce international et contrats commerciaux.	263
190. Un droit d'ordre privé	264
191. Des obligations bilatérales.	265
192. La réciprocité et l'exception d'inexécution comme sanction.	266
2. Les sanctions de l'OMC et les sanctions du droit international	266
193. L'insertion des sanctions dans le droit international général	266
194. L'interdiction du recours à la force	267
195. Règles du droit de la responsabilité et du droit des traités	268
i. <i>Sanctions de l'OMC et droit de la responsabilité internationale</i>	270
196. Introduction	270
197. Le fait générateur de la responsabilité	271
198. Les conséquences de la responsabilité	273

199. La mise en œuvre de la responsabilité	275
200. Qualification de rétorsions ou de contre-mesures	276
ii. <i>Sanctions de l'OMC et droit des traités</i>	277
201. Introduction	277
202. Sanction contractuelle de la violation du traité.	278
203. Comparaison avec le droit de l'OMC.	279
204. Conclusion de la section 1	281
<i>Section 2. Les sanctions et le libre-échange</i>	281
205. Introduction	281
§ 1. La théorie économique du libre-échange	282
206. La source des échanges internationaux : les avantages comparatifs.	282
207. Origine des avantages comparatifs dans la théorie classique	283
208. Nouvelle théorie du commerce international.	284
209. L'optimalité du libre-échange dans la théorie classique.	286
210. Tempéraments à l'optimalité du libre-échange	287
§ 2. La réalisation du libre-échange par l'OMC	289
211. Libre-échange et traités internationaux.	289
212. Principales règles de l'OMC imposant la libéralisation du commerce	291
213. Exceptions : certaines règles de l'OMC n'imposent pas directement le libre-échange.	292
214. Justifications économiques des traités de libéralisation du commerce selon K. Bagwell et R. Staiger.	293
§ 3. Le fondement des sanctions dans la théorie du libre-échange.	295
215. Rapports ambigus entre sanctions et libre-échange	295
1. Sanctions comme garantes de la coopération dans une analyse de théorie des jeux	295
216. Jeux répétés et <i>tit-for-tat</i>	295
217. L'application du droit de l'OMC est un jeu non coopératif et répété	297
218. Les sanctions favorisent le maintien de la coopération entre les États. . . .	298
2. Sanctions comme mécanisme d'adaptation (<i>efficient breach, rebalancing</i>)	299
219. <i>Efficient breach</i> dans l'analyse économique du droit.	299
220. Les sanctions de l'OMC comme <i>efficient breach</i>	300
221. Conclusion du chapitre I.	303
CHAPITRE II. PROBLÈMES ET INSUFFISANCES DES FONDEMENTS TRADITIONNELS DES SANCTIONS	305
222. Introduction	305
<i>Section 1. Les théories économique et juridique et leur rapport à la réalité</i>	305
223. Introduction. Simplifier la réalité pour mieux la comprendre.	305
§ 1. La séparation des disciplines donne une vision tronquée de la réalité.	308
224. L'articulation du juridique, du politique et de l'économique	308

225. L'importance relative du commerce dans la mondialisation	309
226. La réputation des États	310
227. La conception politique de la souveraineté.	312
228. Les avantages comparatifs sont plus créés que naturels.	314
§ 2. L'analyse économique repose sur des présupposés	317
229. Introduction	317
230. L'inexistence du plein emploi	317
231. Les doutes sur l'optimalité du libre-échange	318
232. Les marchandises et les autres domaines visés par le droit de l'OMC.	320
233. Conséquence : si le libre-échange n'est pas toujours optimal, que penser du droit de l'OMC et des sanctions ?	321
§ 3. Les concepts comme simplification de la réalité : les exemples des préférences et du libre-échange.	321
1. Les préférences.	321
234. Les préférences dans le modèle classique	321
235. Le problème des titulaires des préférences et son incidence sur celles-ci.	322
236. Les préférences étrangères à la richesse et l'engagement.	325
237. La difficulté d'agréger des préférences individuelles et les problèmes de répartition.	327
238. Chacun est porteur de plusieurs types d'intérêts simultanément	328
2. Le libre-échange et les sanctions	329
239. Les rapports complexes entre l'OMC et le libre-échange	329
240. Application : la contestation de la théorie économique dominante par W. Ethier	330
241. Contrefactuel pour déterminer le montant des sanctions	332
242. Limites et configuration des sanctions au regard du modèle <i>tit-for-tat</i>	333
243. Principe d'équivalence	334
244. Conclusion de la section 1	336
<i>Section 2. L'analyse centrée sur l'État</i>	337
245. Personnalité juridique des États et individualisme méthodologique.	337
246. Conséquences de cette incohérence	338
§ 1. L'incidence de la gouvernance et des modes de décision	339
247. Introduction	339
248. L'incidence des mécanismes de gouvernance et de leurs imperfections.	339
249. Lobbys et groupes de pression	341
250. L'OMC et les groupes de pression.	343
251. Une reconnaissance du rôle des acteurs privés. Le règlement sur les obstacles au commerce	345
252. Le rôle de l'Organisation	346
§ 2. Difficulté du rattachement des personnes, des biens et des entreprises à seul État	347
253. Introduction	347

254. Rattachement des personnes physiques	347
255. Rattachement étatique des entreprises : l'exemple des sociétés transnationales	350
256. Rattachement étatique des biens du commerce international	352
257. « État » et « international » en droit et en économie	353
258. Conclusion de la section 2	357
<i>Section 3. Mauvaise prise en compte de l'écoulement du temps</i>	<i>357</i>
259. Introduction	357
§ 1. Épaisseur du temps	358
260. Épaisseur du temps vs instantanéité du changement en droit économique international	358
261. Épaisseur du temps pour le règlement des différends et dans les sanctions	359
262. Le temps permet de réconcilier partiellement sanctions et libre-échange	361
263. Continuité du temps	362
§ 2. L'évolution du droit économique international	364
264. La situation actuelle résulte d'un passé	364
265. Où va-t-on ? L'utilité d'une vision de l'avenir	365
266. Conclusion de la section 3	365
<i>Section 4. Mauvaise prise en compte des aspects de justice dans le fonctionnement des sanctions</i>	<i>366</i>
267. Introduction	366
§ 1. Les sanctions pour les petits et pour les grands pays	367
268. L'égalité formelle des États face à la diversité de leurs situations économiques	367
269. Inégalités dans la procédure de règlement des différends	367
270. Effets des sanctions sur les grands et les petits pays	368
271. Analyse bilatérale et par produits des effets des sanctions	372
§ 2. Effets des sanctions sur les personnes privées	374
272. Position du problème	374
273. Les bénéficiaires de la violation et les victimes des sanctions	375
274. L'illusion des mécanismes internes de redistribution	378
275. L'impossibilité d'une redistribution indirecte	381
276. Conclusion de la section 4	383
<i>Section 5. La réciprocité</i>	<i>384</i>
277. Introduction	384
278. Modèle de la réciprocité	384
279. Réciprocité comme principe juridique ?	385
280. Réciprocité comme justification économique ?	387
281. Réciprocité comme discours politique	389
282. Réciprocité, États et opérateurs économiques privés	391

283. Réciprocité et écoulement du temps	391
284. Conclusion du chapitre II	392
285. Conclusion de la partie II	393

PARTIE III

Perspective institutionnelle des sanctions de l'OMC

286. Introduction	396
CHAPITRE I. INSTITUTIONNALISATION DU DROIT DU COMMERCE INTERNATIONAL	397
287. Introduction	397
<i>Section 1. Le phénomène de l'institutionnalisation.</i>	398
§ 1. Méthode utilisée pour définir l'institution, et ses conséquences	398
288. Méthode du faisceau d'indices	398
289. Description de l'institution et du contrat.	399
290. L'opposition entre contrat et institution doit être relativisée.	399
291. Une définition de l'institution, pas une étude du contrat en droit civil	401
292. Description d'une évolution et de son résultat	402
§ 2. Notion d'institution.	404
293. Les institutionnalistes et leur description de l'institution	404
294. Caractères de l'institution	407
295. Institutionnalisation dans le domaine international.	409
296. Institutionnalisation et constitutionnalisation	412
§ 3. Institutionnalisation des relations économiques internationales, spécialement du GATT et de l'OMC.	413
297. Introduction	413
298. Idée d'œuvre	413
299. Durée.	415
300. Nombre des parties et multilatéralisme.	415
301. Personnalité et organes	416
302. Décisions de l'Organisation.	417
303. Unanimité et consensus.	421
304. Autres affaiblissements de l'unanimité	423
305. Objectivité (droit réel)	424
306. Implication des tiers dans le fonctionnement général de l'Organisation.	427
307. Implication des tiers dans le règlement des différends.	428
308. Implication des tiers et la question de l'effet direct du droit de l'OMC.	432
§ 4. L'analyse institutionnelle et le débat sur le caractère bilatéral ou collectif des obligations du droit de l'OMC	435
309. Présentation du débat sur la « nature » des obligations de l'OMC.	435

310. Lien entre ce débat et la question de l'institutionnalisation	437
311. Les règles de l'OMC sont au service d'un intérêt collectif	438
312. Le débat dans une perspective diachronique : les nouvelles obligations sont plutôt des obligations collectives	441
313. Le « bilatéralisme » du règlement des différends ne s'oppose pas à l'idée d'obligations collectives	443
314. Plus généralement, le mécanisme de règlement des différends est fortement institutionnalisé	447
§ 5. Institutionnalisation et réciprocité	450
315. Aperçu	450
316. Nation la plus favorisée	451
317. Multilatéralisme	452
318. Techniques de réduction des taux consolidés	452
319. Inclusion des « règles »	453
320. Liens entre réciprocité diffuse et institutionnalisation	455
321. Conclusion de la section 1	456
<i>Section 2. Fonctions de l'institution.</i>	456
322. Introduction	456
§ 1. Garantie de sécurité	457
323. La sécurité est une condition du commerce	457
324. Les États comme garants de la sécurité du commerce, mais aussi comme source d'un risque	459
325. Fonction de l'institution pour garantir la sécurité du commerce international	460
326. Le rôle de l'OMC pour garantir la sécurité du commerce	461
§ 2. Mécanisme d'adaptation	462
327. Adaptabilité des règles comme condition du commerce	462
328. Fonction de l'institution en termes d'adaptabilité	463
329. Rôle de l'OMC pour adapter les règles dans la durée	463
§ 3. Possibilité d'ouverture aux acteurs privés	464
330. Les acteurs privés participent à l'élaboration du droit économique	464
331. L'incidence du droit de l'OMC sur les acteurs privés	465
332. Les acteurs privés s'intéressent à l'OMC et celle-ci s'ouvre à leur participation	466
333. Conclusion du chapitre I	469
CHAPITRE II. INSTITUTIONNALISATION DU RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDIS DE L'OMC	471
334. Introduction	471
335. Plan du chapitre II	472
<i>Section 1. Différends et juridictions</i>	473
336. Introduction. Position et intérêt de la question	473

§ 1. Qu'est-ce qu'un différend et qu'est-ce que le régler ?	475
1. Notion de différend	475
337. Conflits et litiges en général	475
338. Différend en droit international	477
339. Différend en droit de l'OMC	478
2. Régler le différend	479
340. Règlement des différends en droit de l'OMC	479
341. Diversité des techniques de règlement des différends	482
342. Juge et arbitre	482
343. « Processus juridictionnel obligatoire »	484
344. Cohérence et unicité du processus obligatoire	486
§ 2. Critères de la diplomatie et de la juridiction	487
1. Règlement diplomatique des différends	487
345. Règles générales de la diplomatie	487
346. Adjuvants	488
2. Règlement juridictionnel des différends	489
347. Les critères proposés pour identifier la juridiction	489
348. Critère organique	492
349. Critère matériel	493
350. Critère procédural	494
351. Autorité de la chose jugée	494
352. Autorité de la chose jugée des décisions internationales	496
353. Conclusion de la section 1	499
<i>Section 2. Nature du règlement des différends de l'OMC.</i>	499
354. Introduction	499
§ 1. Évolution historique	499
355. Juridictionnalisation. Introduction	499
1. Règlement des différends sous le GATT	500
356. Introduction	500
i. <i>Demande de consultations</i>	501
357. Un mode primitif de règlement des différends	501
358. Intervention d'un tiers	501
ii. <i>Examen par un groupe spécial</i>	502
359. Évolution dans la composition du groupe spécial	502
360. Mission du groupe spécial et procédure	504
361. Limite résultant de la règle du consensus applicable à la prise de décision par les PARTIES CONTRACTANTES	505
iii. <i>Décision des PARTIES CONTRACTANTES</i>	506
362. Rapport du groupe spécial et son adoption	506

iv. <i>Mise en œuvre</i>	508
363. Exécution et contrainte	508
364. Conditions	508
v. <i>Synthèse provisoire</i>	511
365. Image contrastée du règlement des différends	511
2. Principales nouveautés de l'Accord de Marrakech.	513
366. Introduction	513
367. Le consensus inversé automatise la procédure	514
368. Les rapports des groupes spéciaux sont susceptibles d'appel.	515
369. La procédure est soumise à des délais stricts.	516
§ 2. Le règlement des différends de l'OMC est-il juridictionnel ?	517
370. Introduction	517
371. La matière	518
372. La procédure	522
373. Les organes et le rôle de l'ORD	524
374. Autorité de la chose jugée dans le Mémoire d'accord.	529
375. Autorité de la chose jugée dans la jurisprudence.	530
376. Contexte historique	534
377. Contexte juridico-politique	535
378. Place de la diplomatie.	536
§ 3. Judiciaire ou arbitrage ?	538
379. Distinction théorique entre le règlement judiciaire des différends et l'arbitrage	538
380. Choix du juge et saisine	540
381. Indices tirés de l'organisation de la procédure	541
382. Caractère obligatoire <i>per se</i> des décisions.	542
383. Caractère institutionnel des quatre procédures du « processus juridictionnel obligatoire »	542
384. Conclusion de la section 2	544
<i>Section 3. Prolongements de l'institutionnalisation du règlement des différends</i>	545
385. Introduction	545
§ 1. La juridictionnalisation du règlement des différends favorise la juridicisation des relations commerciales internationales	545
386. Lien entre l'évolution du règlement des différends et la juridicisation	545
387. Critères de la juridicisation.	546
388. Situation du GATT.	547
389. Modifications apportées par l'Accord de Marrakech.	549
390. Facteurs.	551
391. Subsistance d'éléments de puissance	552

§ 2. L'institutionnalisation du règlement des différends est un élément de l'institutionnalisation du droit du commerce international	553
392. Introduction	553
393. Un organe qui exprime la voix de l'Organisation	553
394. Un pouvoir dont les décisions s'imposent aux États	554
395. Un vecteur du projet institutionnel	555
396. Conclusion du chapitre II	557
CHAPITRE III. INSTITUTIONNALISATION DES SANCTIONS DE L'OMC	559
397. Introduction	559
<i>Section 1. Le phénomène de l'institutionnalisation des sanctions.</i>	559
§ 1. Sanctions de l'OMC comme régime distinct du droit international général.	559
398. Introduction	559
399. Sanctions de l'OMC comme <i>lex specialis</i>	560
400. Dispositions relatives à l'interaction des règles de sanction.	561
401. Historique	563
402. Jurisprudence	565
403. Réfutation des objections	568
404. Inspiration du système de sanctions	572
405. Inutilité pratique du droit international général dans l'application des sanctions	574
§ 2. Caractère institutionnel du régime de sanctions	576
406. Fonctions de l'exception d'inexécution en droit privé.	576
407. Suspension d'obligations dans le GATT de 1947	578
408. Signification de la suspension d'obligations dans un contexte institutionnalisé.	579
409. Juridictionnalisation, juridicisation et sanctions	581
410. Objectif de respect des règles (<i>compliance</i>)	582
411. La pratique des États qui sanctionnent confirme qu'ils recherchent la mise en conformité	585
412. Détermination des obligations suspendues	586
413. Autres éléments institutionnels	587
414. Principaux éléments contractuels	588
415. Conclusion de la section 1	590
<i>Section 2. Rôle des sanctions dans la perspective institutionnelle.</i>	590
416. Introduction	590
417. Survie de l'institution	590
418. Affirmation du pouvoir de l'institution	594
419. Multilatéralisme, légitimité et sanctions	597
420. Propositions de sanctions plus institutionnelles	598
421. Adaptation des obligations	600

422. Conclusion du chapitre III	601
423. Conclusion de la partie III	602
<i>Conclusion</i>	605
424. Introduction	605
425. Les sanctions en droit	605
426. Comment fonctionnent les sanctions de l'OMC ?	606
427. Comment explique-t-on ce système de sanctions dans la littérature juridique et économique ?	608
428. Quelles sont les lacunes de ces explications traditionnelles ?	609
429. Comment une conception institutionnelle de l'OMC complète-t-elle l'explication traditionnelle des sanctions ?	611
430. Suite. La conception institutionnelle des sanctions	613
431. Autres conséquences de la conception institutionnelle de l'OMC	614
432. L'institutionnalisation dans des perspectives plus larges	615
<i>Affaires citées par leur titre abrégé.</i>	617
<i>Bibliographie</i>	621
<i>Index</i>	667
<i>Table des matières</i>	675

